

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 3 Septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/08/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/08/2026.

Présents : Mmes : BRUNEL Corinne, GUILLOUET LEGRAND Estelle, LUCAS Elodie, TISLER Viviane, YEH Angèle, MM : BELMONT Yann, FALOURD Bruno, GERARD Aymeric, GUEGAND Romuald, GUERLAVAIS Julien, RAUFLET Didier, VISSEICHE Roland, YANG Paul

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Rennes
Le : 14/09/2026
Et
Publication ou notification du :

Excusé(s) : Mmes : MODICOM Christelle, RENOARD Magalie

A été nommé(e) secrétaire : Mme LUCAS Elodie

2026-53 – BUDGET ASSAINISSEMENT - MODIFICATION - AFFECTATION DES RESULTATS DU CFU 2025

Monsieur Le Maire propose d'affecter les résultats constatés au CFU 2025 du Budget ASSAINISSEMENT tels que présentés dans le tableau ci-après : c'est la que les « Restes à réaliser » sont enlevés pour retrouver l'équilibre du budget

REPRISE DEFINITIVE DES RESULTATS AU BP 2026	MONTANT EN EUROS
Solde d'exécution de la section fonctionnement	21 802.58
Solde d'exécution de la section Investissement	17 170.30
Solde des restes à réaliser en dépenses investissement	0
Solde des restes à réaliser en recettes investissement	0
Besoin de Financement résultant de 2026 (investissement)	0
RESULTAT A AFFECTER EN SECTION INVESTISSEMENT 001	17 170.30
MONTANT AFFECTE A LA SECTION INVESTISSEMENT 1068	21 802.58
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 002	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité

- Décide la reprise définitive des résultats constatés au CFU 2025 au Budget Primitif 2026 tels que présentés dans le tableau ci-dessus :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/09/2026
Le Maire
Didier RAUFLET



Le secrétaire de séance
Elodie LUCAS